

**DANS LA GRACE DU SEIGNEUR**  
**pp. 415-417**

Dans ce petit chapitre, le récit marque une pause pour suggérer un éclairage.

**Abréviations**

**AMJ, Corr** : *Anne-Marie Javouhey – Correspondance*, 4 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1994. Exemple d'abréviation pour un passage :

AMJ, Corr, t. 1, L. 1,1, p. 7. : tome 1, lettre 1, paragraphe 1, page 7.

**ANOM** : Archives nationales d'outre-mer.

**ANOM. Rapport 1838** : Rapport au ministre de la Marine et des Colonies, l'amiral Duperré, 10 avril 1838. ANOM. FM/SG/GUY61/5(20). Les indications suivantes sont celles de la correspondance éditée.

**SJDC** : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

<b>Page</b> Numéro de la séquence	<b>Note</b>
<b>415</b>	<b>Un rapport qui ne s'adresse pas seulement au ministre.</b> ANOM. Rapport 1838, AMJ, Corr, t. 2, L. 384, 12-13 p. 249. « C'est vous, ô mon Dieu...marché d'un pas ferme... »
<b>415</b>	<b>Jeanne d'Arc.</b> Anne-Marie Javouhey lisait <i>L'Ami de la Religion</i> comme en atteste sa lettre à sa sœur Rosalie, AMJ, Corr, t. 2, 437,1, p. 224, 31 août 1840. Original SJDC. Articles de cette revue relatifs à Jeanne d'Arc : N°638, mercredi 20 septembre 1820, tome XXV, p. 190. N°1021, samedi 19 décembre 1829, tome LXII, pp. 161-164. N°1603, jeudi 26 décembre 1833, tome LXXVIII, pp. 399-400.

« Dames de Saint-Joseph » et « grands-parents ».

ANOM. Rapport 1838, AMJ, *Corr*, t. 2, L. 384, 11 p. 248.

« L'établissement de Mana a donc été considéré comme une famille dont les Dames de Saint-Joseph étaient les grands parents et la mère supérieure le chef. »

La correspondance éditée utilise le mot « sœurs » et non « Dames », un terme qui, depuis l'époque de la Fondatrice, s'est trouvé connoté d'une autre signification, hors de son propos. Le terme de « Dames » de Saint-Joseph s'appliqua plus tard, tout à fait informellement, aux sœurs qui dirigeaient les établissements de colonies riches, telles la Martinique. Des sœurs aujourd'hui âgées, dont une ayant fait ses débuts en Guyane en 1950, m'ont raconté que ce terme de « dames » traduisait un petit complexe de supériorité de la part de celles ainsi nommées par rapport aux « sœurs » de communautés de colonies plus modestes. C'est un fait que le mot « sœurs » est plus conforme à la pensée d'Anne-Marie Javouhey mais une source reste une source, et je m'en tiens à l'original.

Sur le fonds de cette phrase, maintenant. Des échanges postérieurs à la parution de ce récit m'ont suggéré un angle d'approche d'ordre plus anthropologique qu'historique, qui s'avère plus éclairant. Dans cette autre perspective, le mot « grands-parents » revêt ici une portée plus symbolique au sens où la sagesse et l'autorité étaient l'apanage des Anciens. Anne Javouhey grandit dans cette culture où la figure du patriarche était centrale et ne trouvait son terme qu'au décès de l'intéressé. Le patriarche le devenait donc à un âge mûr. C'est ainsi que Balthazard devint patriarche à 42 ans en 1791, année de la mort de son père, Pierre Javouhey dit Le Jeune. Mais Anne fut aussi éduquée par une mère en charge de lourdes responsabilités. Fondatrice et mère générale de sa congrégation, dotée du tempérament que l'on sait, Anne-Marie Javouhey intériorisa les deux modèles, masculin et féminin, et jamais en revanche les champs que la société entendait leur assigner respectivement, encore moins les limites imposées à son sexe. On se souvient que son père envisageait de lui confier la direction d'une exploitation, chose rare à l'époque.

Cette perception qu'elle avait d'elle-même, elle l'attendait de ses « chères filles » qui devaient se conduire non pas en « femmelettes » mais en « dignes filles de saint **Joseph** ». À Mana, la position d'autorité qui est la leur, agit comme une position d' « Anciens », ces « grands-parents » dont elle-même se dit « le chef », en l'occurrence une cheffe équivalent du patriarche en sa « famille », ce qu'est Mana à ses yeux. Ici vaut particulièrement la remarque que j'ai faite pour deux notes du chapitre « Tribulations », **100-101**, 6 : Anne-Marie Javouhey, *mater familias*, une hypothèse (1) et (2)

Sur le thème de l'autorité, des Anciens et des aïeux, j'ai consulté Agnès FINE, « Grands-parents et aïeux hier et aujourd'hui » dans : *Annales de démographie historique*, 1992. *La démographie de l'Union Soviétique*, pp. 329-337, et dans une approche plus large, Hannah ARENDT, *La crise de la culture*, Paris, Folio collection Essais, 1972, 380 pages, et plus particulièrement sur ce sujet, le chapitre « Qu'est-ce que l'autorité ? », pp. 121-185 ainsi que Myriam REVAULT D'ALLONNES, *Le pouvoir des commencements – Essai sur l'autorité*, Seuil, Paris, 2006, 272 pages.

416

**Le « spirituel » et le « temporel »**

AMJ, *Corr*, t. 2, L. 374,3, p. 219, à Rosalie, 15 février 1837. Original SJDC.

« nous dirons loffice... »

---